

RAPPORT D'ORIENTATIONS



**VILLE DE
FEIGNIES**

BUDGETAIRES

2026

Conseil Municipal du 7 février 2026

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), prévoit :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121- 8. »

Ce rapport répond à un double objectif :

- D'une part, il permet d'informer les élus sur la situation économique, budgétaire et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation prospective sur les perspectives économiques locales. Il permet, en outre, d'éclairer les élus sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement ainsi que de préciser les engagements pluriannuels communaux.
- D'autre part, il participe à l'information aux administrés et constitue à ce titre un exercice de transparence à destination de la population.

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

I. Le contexte du budget 2026

- Le contexte économique.
- Les finances publiques : un déficit à réduire, des efforts demandés à toutes les collectivités.

II. Analyse financière de la commune – rétrospective 2023-2025.

- Dépenses et recettes de fonctionnement, compte financier unique 2025.
- Evolution de l'épargne brute et disponible.
- Fiscalité et taux d'imposition.
- Opérations d'investissement.
- Encours de la dette.

III. Prospective financière de la commune.

- Plan Pluriannuel d'Investissement.

Le contexte du budget 2026

La préparation budgétaire de l'exercice 2026 est une nouvelle fois placée sous le signe d'incertitudes multiples et persistantes qui relèvent en même temps du niveau local, national et international.

L'analyse macro-économique qui fixe le contexte d'élaboration budgétaire reste un exercice quelque peu incertain. Ces dernières années, de nombreux chocs, crises, sont venus perturber toutes les prédictions économiques. L'économie mondialisée et interdépendante rend complexe les analyses de projection.

Dans la continuité des difficultés ayant émaillé l'adoption du PLF 2025, **le processus d'adoption de la loi de finances 2026 est marqué par un contexte politique inédit, porteur d'incertitudes pour l'ensemble des acteurs économiques**, la difficulté de parvenir à un consensus parlementaire sur le budget de la Nation est réelle, avec en toile de fond les incertitudes liées :

- **A la soutenabilité financière de la dette publique.** En effet, l'encours de la dette des administrations publiques au sens des critères de Maastricht atteint 3 416,3 Md€ à la fin du 2ème trimestre 2025 - soit 115,6 % du PIB selon l'INSEE.

Le contexte du budget 2026

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

- **Au défi du redressement des comptes publics**, la situation budgétaire de l'État au 31 août 2025 indiquait un déficit à -157,5 Md€ contre -171,9 Md€ à fin août 2024, soit une relative amélioration de +14,5 Md€. L'objectif de revenir sous la barre des 3 % de déficit a été fixé par le pouvoir exécutif à l'horizon 2029. L'atteinte de cet objectif reste toutefois fortement incertain. Les indicateurs économiques témoignent de la difficulté de l'équation d'assainissement des comptes publics.

Des perspectives économiques en demi-teinte : Mi-septembre 2025, la Banque de France a publié ses dernières prévisions macro-économiques.

Si elle a réhaussé sa prévision de croissance de 0,1 point en 2025 à 0,7%, l'institution financière a légèrement abaissé ses prévisions de croissance pour les années 2026 et 2027 (-0.7 point), à respectivement 0,9 % et 1,1 %.

La croissance économique française resterait ainsi atone. Les récents développements de la situation politique intérieure et des hypothèses plutôt défavorables de l'économie mondiale (taux de change de l'euro et prix du pétrole plus élevés, incertitudes liées à l'accord commercial USA-UE de juillet 2025 etc.) fragilisent les perspectives économiques nationales.

L'exercice prospectif s'avère délicat depuis plusieurs années, tant la situation nationale et internationale est incertaine et évolue rapidement. Pour 2026, cet exercice est particulièrement compliqué par les conditions d'élaboration de la loi de finances et l'incertitude sur les ressources des collectivités territoriales.

Feignies et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

- La stabilité et l'ancrage des principaux contributeurs sur le territoire.
- La finalisation de la Zone de la Marlière (Feignies).
- La CAMVS favorise l'implantation d'entreprises nouvelles et accompagne le développement des entreprises implantées.

La ville de Feignies

II. Analyse financière de la commune – rétrospective 2023-2025

Dépenses et recettes de fonctionnement

Compte Financier Unique 2025

Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

chapitre	2023	2024	2025
Total 011 CHARGES DE GESTION GENERALE	2 909 203	3 001 982	3 142 461
Total 012 CHARGES DE PERSONNEL	4 590 741	4 923 772	5 010 635
Total 014 ATTENUATION DE PRODUITS		4 608	72 781
Total 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	839 759	768 301	727 759
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	8 339 703	8 698 663	8 953 637
variation	1,70%	4,30%	2,93%
Total 66 CHARGES FINANCIERES	49 444	31 569	16 732
Total 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 291	601	5 935
Total 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		2 110	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 449 437	8 732 942	8 976 304
variation	1,44%	3,36%	2,79%

Pour l'année 2025, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent donc de 2,79 % par rapport à l'année 2024.

La variation des chapitres entre 2023 et 2024 font suite au changement de nomenclature, passage à la M57 en 2024.

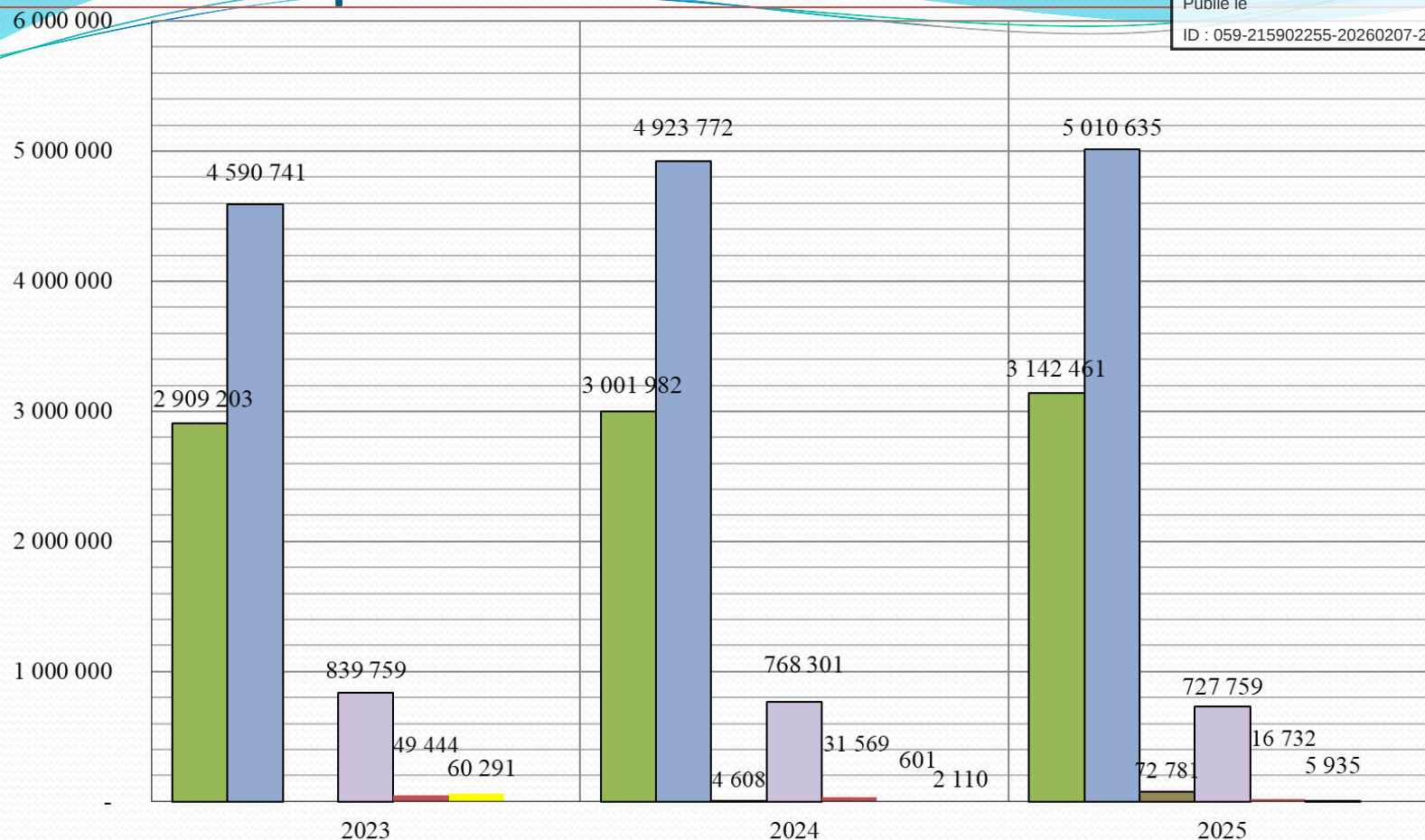
Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE



■ Total 011 CHARGES DE GESTION GENERALE

■ Total 012 CHARGES DE PERSONNEL

■ Total 014 ATTENUATION DE PRODUITS

■ Total 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

■ Total 66 CHARGES FINANCIERES

■ Total 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES

■ Total 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

L'augmentation des dépenses de fonctionnement de 2,79% en 2025 s'explique :

- **Le chapitre (011) fluctue de 4,68%**, cependant les charges de fonctionnement restent maîtrisées malgré une forte augmentation du gaz de 40 % en 2024 et de 5 % en 2025, + 5% pour les assurances, les frais de maintenance et d'entretien des bâtiments augmentent de 29 % et 23 %.
- **Le chapitre (014)** est en forte augmentation en raison du dispositif de lissage conjoncturel (DILICO) pour 64 014€.
- **Les charges de personnel (chapitre 012) sont constantes +1,76%** bien que les cotisations de la CNRACL vont passer de 31,65% en 2024 à 43,65% en 2028, soit une augmentation de 3% de 2024 à 2025, avec un taux de cotisation à 34,65 %. Également, le recrutement d'agents saisonniers pour les accueils de loisirs pour les petites et grandes vacances (été) ont augmenté pour offrir un service de qualité à la population.
- **Le chapitre (65)**, en baisse de 5,28% suite à la reprise de la programmation culturelle des spectacles en régie par la ville.
- **Les charges financières (66)** qui concernent les intérêts des emprunts continuent de baisser. En effet, il ne reste que deux emprunts dont un se clôturant en août 2026.
- **Les charges exceptionnelles (67)** concernent les titres annulés sur exercices antérieurs.

Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE



chapitre	2023	2024	2025
Total 013 ATTENUATION DE CHARGES	6 329	21 648	15 938
Total 70 VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	532 142	558 474	573 075
Total 73 IMPOTS ET TAXES	7 576 159	5 012 580	5 012 580
Total 731 FISCALITE LOCALE		2 189 730	2 105 987
Total 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 311 825	2 822 040	2 625 284
Total 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	83 941	135 484	208 081
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES	10 510 396	10 739 955	10 540 944
variation	3,77%	2,18%	-1,85%
Total 76 PRODUITS FINANCIERS	1 089	1 204	1 135
Total 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	243 550	25 425	161 557
Total 78 REPRISE AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			641
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 755 035	10 766 585	10 704 277
variation	2,07%	0,11%	-0,58%

Pour l'année 2025, les recettes réelles de fonctionnement baisse de 0,58 % par rapport à l'année 2024

Recettes de fonctionnement

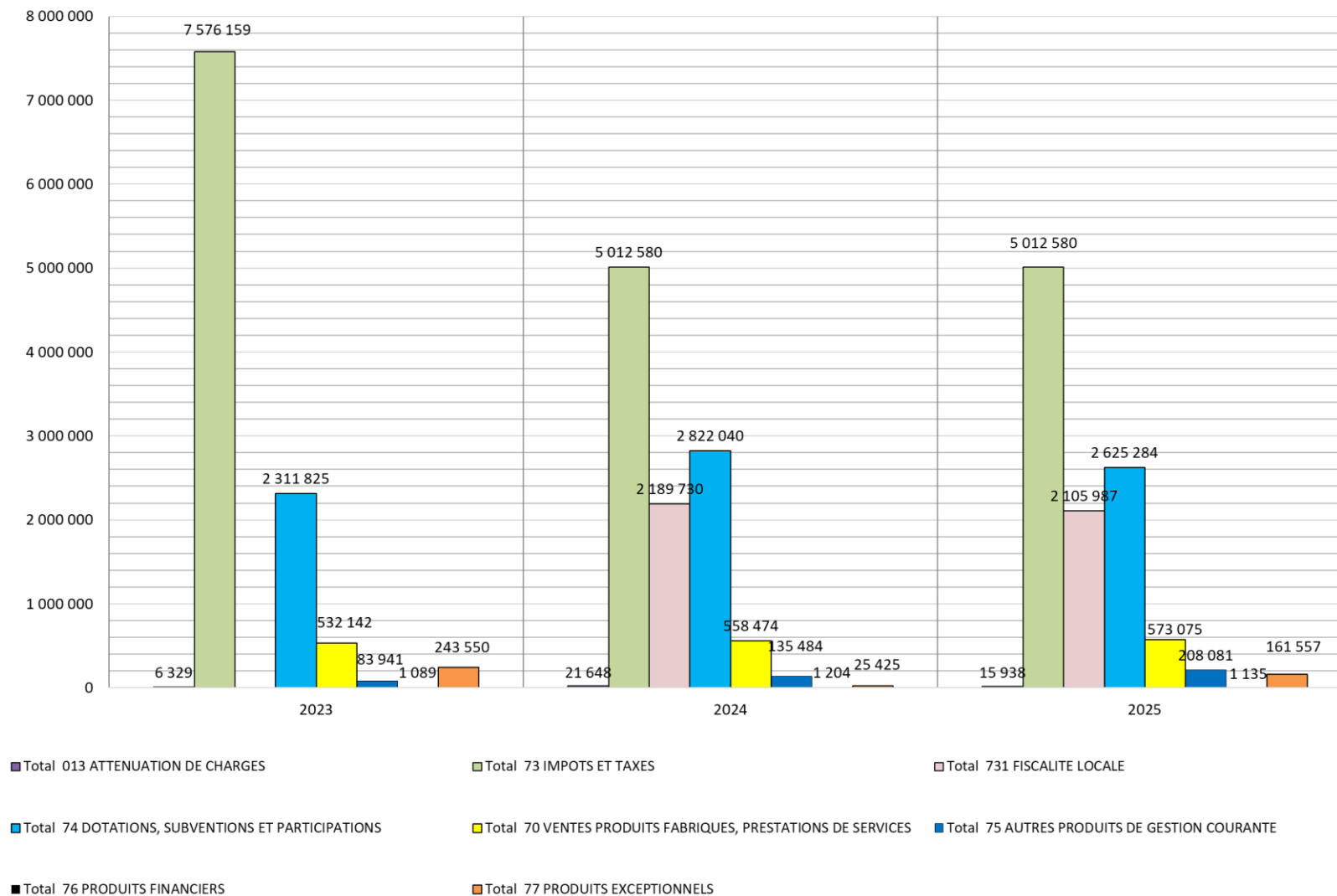
Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE



La baisse des recettes réelles de fonctionnement de - 0,58 % en 2025 s'explique :

- **Le chapitre (013) - 26 %** reprend les remboursements sur les rémunérations et charges de personnels non titulaires.
- **Le chapitre (70) + 3 %** des recettes enregistre l'ensemble des droits et redevances aux différents services communaux (jeunesse, culturel, scolaire, périscolaire...) mais également le remboursement par le CCAS de la mise à disposition du personnel de la Ville (159 K€).
- **Le chapitre (73)** Dotation de Solidarité Communautaire, Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources, fonds de péréquation et attribution de compensation restent inchangés.
- **Le chapitre (731) - 4 %** reprend les impôts directs, taxes additionnelles, taxes électricité, taxes sur la publicité.
- **Le chapitre (74) - 7 %** représente les dotations et subventions. En baisse en raison de la suppression de la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (-38 800€) ainsi que la compensation de l'État pour l'exonération de la taxe foncière (-183 970€).
- **Le chapitre (75) + 53%** en augmentation en raison d'une régularisation des remboursements de rémunérations du personnel de 115 k€. Reprend également, le produit des locations d'immeubles et le remboursement de la Teom, les remboursements divers et la régie « dons et remboursements ».
- **Le chapitre (77) + 24%** correspondant à la cession de la maison 11 rue de Keyworth pour 160 000k€.

Compte Financier Unique 2025

	2025			
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
TOTAUX	9 746 220,36	10 706 362,74	6 691 722,57	2 598 633,53
SOLDE DE L'ANNEE	960 142,38		-4 093 089,04	
RESULTAT N-1		3 503 116,21		4 313 187,62
APUREMENT DU COMPTE 1069 A DEDUIRE DU COMPTE 001			-207 676,27	
Résultat cumulé	4 463 258,59		12 422,31	
Restes à réaliser à reporter en N+1	-	-	2 811 432,72	935 387,89
Résultat Global (après affectation des restes à réaliser)	4 463 258,59		-1 863 622,52	
Résultat cumulé	2 599 636,07			

Apurement du compte 1069

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

Cas particulier pour l'année 2026, les entités disposant d'un solde débiteur au compte 1069 lors du passage en M 57 :

Le compte 1069, présent dans les plans de comptes M 14 (intitulé « Reprise 1997 sur excédents capitalisés – neutralisation de l'excédent des charges sur les produits »), n'est pas ouvert dans le plan de comptes M 57.

Dès lors, le compte 1069, non soldé avant le passage en M 57, est apuré comptablement, par reprise au débit du compte 1068, en balance d'entrée N de l'exercice de première application du référentiel M 57, au vu d'une délibération de l'organe délibérant.

Cette reprise, non portée par une opération budgétaire, génère une discordance, à hauteur du solde du compte 1069, sur le montant du résultat cumulé de la section d'investissement entre le compte administratif N, à reprendre au budget N+1 (ligne 001) et le compte de gestion.

Par conséquent, une correction du résultat cumulé d'investissement doit être réalisée au cours de l'exercice N par délibération, et au plus tard au moment de l'établissement du compte administratif de l'exercice N, au vu d'un tableau de correction des résultats établi par le comptable public et validé par l'ordonnateur.

Evolution épargne brute – épargne

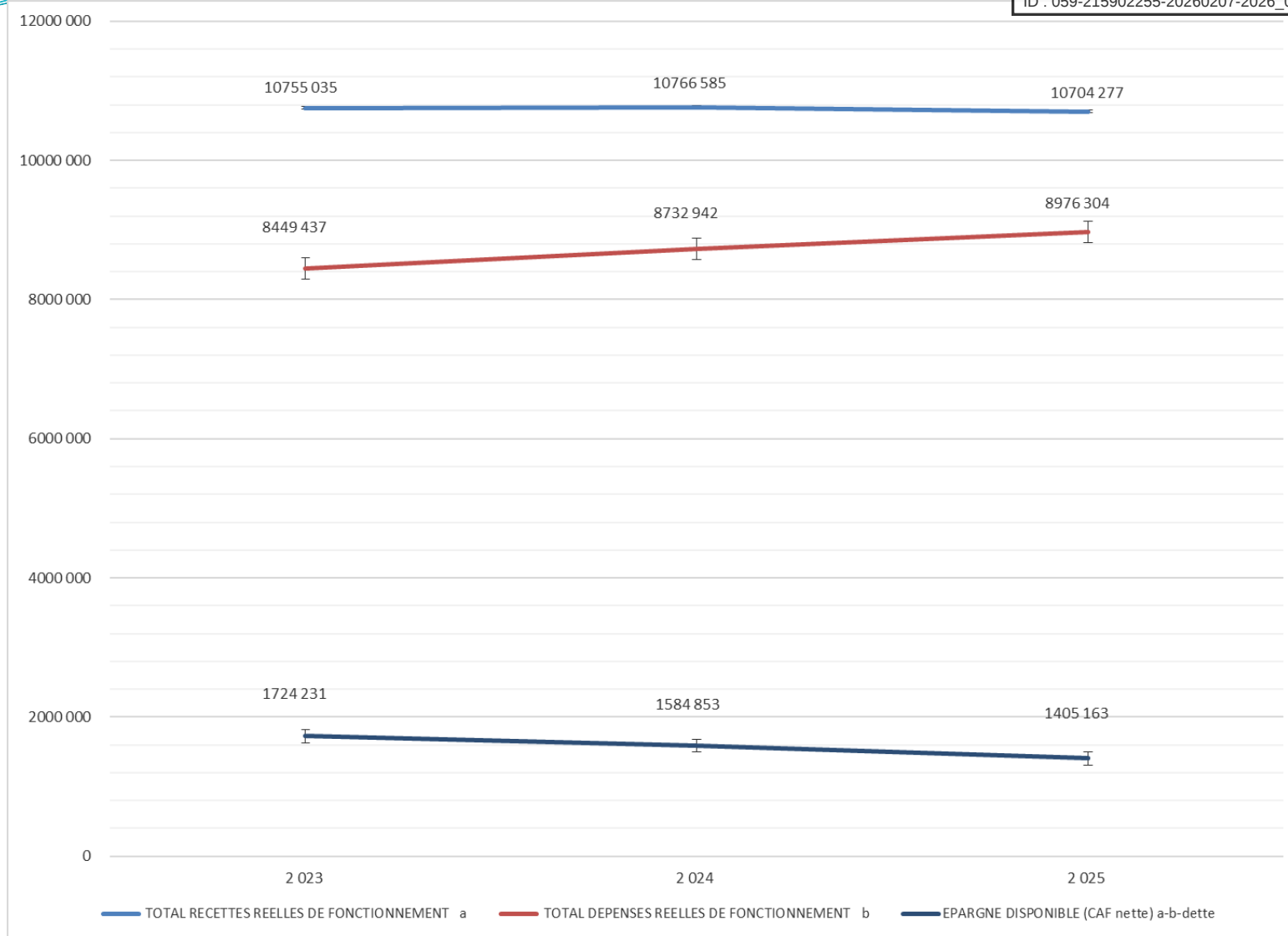
Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

S²LO



L'année 2025 a été marquée par :

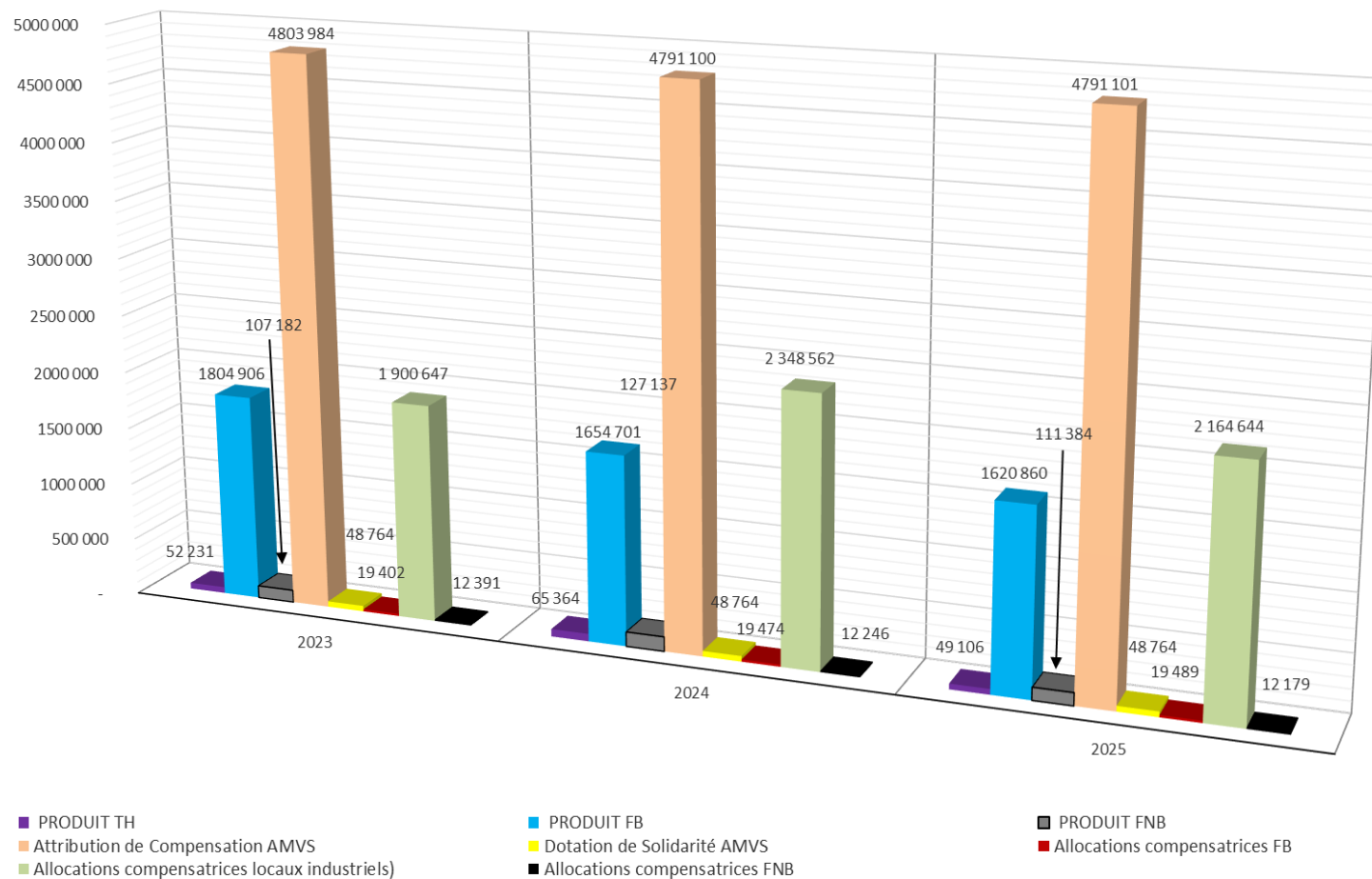
- La baisse des taux d'imposition du Foncier Bâti et Non Bâti de 4%, soit une baisse de 66 K€.

- Les compensations versées par l'AMVS restent stable.

- La baisse des allocations compensatrices de 184 K€.

Par conséquent, la fiscalité globale 2025 baisse de 250 k€.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026			
Reçu en préfecture le 10/02/2026			
Publié le			
ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE			
TAXE D'HABITATION			
BASES NETTES TH (inclus thlv)			
TAUX TH - FEIGNIES	18,91%	18,91%	18,91%
PRODUIT TH	52 231	65 364	49 106
variation produit	40,48%	25,14%	-24,87%
FONCIER BATI			
BASES NETTES FB	10 514 622	11 239 879	11 512 357
TAUX FONCIER BATI - FEIGNIES	36,42%	34,96%	33,56%
produit avant lissage et contribution coef correcteur	3 829 425	3 929 462	3 863 547
lissage	-7 890	-6 964	-3 526
coefficient correcteur	0,647577	0,647577	0,647577
contribution coefficient correcteur	-2 016 629	-2 267 797	-2 239 161
PRODUIT FB	1 804 906	1 654 701	1 620 860
variation produit	7,00%	-8,32%	-2,05%
FONCIER NON BATI			
BASES NETTES FNB	157 481	194 607	177 590
TAUX FONCIER NON BATI - FEIGNIES	68,06%	65,33%	62,72%
PRODUIT FNB	107 182	127 137	111 384
variation produit	-0,19%	18,62%	17,92%
TOTAL PRODUIT TH + TF + TFNB (A)	1 964 319	1 847 201	1 781 351
variation produit TH + TF + TFNB	7,25%	-5,96%	-3,56%
COMPENSATIONS VERSEES PAR L'AMVS			
Attribution de Compensation AMVS	4 803 984	4 791 100	4 791 101
Dotation de Solidarité AMVS	48 764	48 764	48 764
TOTAL PRODUIT TP ou COMPENSATION AMVS (B)	4 852 748	4 839 864	4 839 865
variation	0,51%	-0,27%	0,00%
PRODUIT FISCAL GLOBAL (A+B)	6 817 067	6 687 065	6 621 216
variation produit fiscal global	2,37%	-1,91%	-0,98%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES			
Allocations compensatrices FB	19 402	19 474	19 489
Allocations compensatrices locaux industriels)	1 900 647	2 348 562	2 164 644
Allocations compensatrices FNB	12 391	12 246	12 179
TOTAL COMPENSATIONS	1 932 440	2 380 282	2 196 312
variation	6,21%	23,17%	-7,73%
FISCALITE GLOBALE	8 749 507	9 067 347	8 817 528
variation globale	3,19%	3,63%	-2,76%



Opérations d'investissement

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S2LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

En 2025, 5,8 M€ ont été investis sur les différentes opérations, quelques précisions :

Ecole Anne Frank : 187 K€ pour la création d'un parking, l'éclairage et l'aménagement.

Cimetière : 294 K€ pour le réaménagement des allées du cimetière.

Les voiries et trottoirs des rues Salengro, Chaussée Brunehaut, cité des Cheminots et la sécurisation des rues d'Hautmont et Pasteur : 562 K€.

Ecole Jean Lurçat : 671 K€ pour l'isolation et les menuiseries, les travaux se termineront en 2026.

Centre Emile Colmant : 1, 3 M€ en rénovation énergétique du bâtiment, fin des travaux au 1^{er} semestre 2026.

Place du 8 Mai : 1,3 M€ : La réfection des coursives avec un agrandissement et aménagement des cellules commerciales, aménagement de la place avec un nouveau parking, une réfection de voirie et un nouvel éclairage installé (LEDS).

Vidéo-surveillance : 521 k€ avec l'installation de caméras couvrant 26 zones ainsi qu'un centre de visionnage (au total 72 caméras).

Exercice	2025	2026	2027
201402 - SALLE POLYVALENTE	0,00	0,00	0,00
201701 - LIAISONS DOUCES - ESPACES LOISIRS	57 283,49	103 691,89	26 401,13
201703 - ACCESSIBILITE ESPACES ET BATIMENTS	38 644,32	28 520,58	11 072,22
201801 - AMENAGEMENT CURIE - TORTEL	0,00	0,00	44 317,16
201802 - PLACE DE LA GARE	10 730,83	153 629,56	0,00
201804 - ANNE FRANK / QUARTIER GARE			187 307,39
201805 - CIMETIERE	41 911,92	106 644,00	294 262,09
201806 - ECOLE LOUIS PERGAUD	582 522,49	444 959,93	127 494,78
201808 - RUE JEAN JAURES	0,00	3 048,08	0,00
201811 - EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES	23 917,28	102 380,79	49 424,15
201812 - EQUIPEMENTS - MOBILIERS DES SERVICES	134 359,81	165 128,17	152 636,53
201813 - DEFENSE INCENDIE	2 044,69	2 810,40	0,00
201814 - ACQUISITIONS FONCIERES	2 328,24	3 347,73	0,00
201815 - ECLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS	9 168,00	3 701,04	50 969,04
201816 - SECURITE ROUTIERE - VOIRIES - PISTES CYCLABLES	80 458,28	183 133,05	561 960,15
201819 - EQUIPEMENTS - MOBILIERS ECOLES	6 383,39	336,00	0,00
201821 - TRAVAUX ECOLES	4 695,60	0,00	0,00
201822 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	155 482,46	150 640,99	209 199,74
201902 - ECOLE JEAN LURCAT	0,00	696,00	671 041,46
201903 - ECOLE DE MUSIQUE	24 517,40	0,00	0,00
201904 - CENTRE EMILE COLMANT	0,00	23 723,76	1 397 632,77
201905 - RUE GUYNEMER	0,00	23 409,29	0,00
201906 - PLACE DU 8 MAI	5 785,66	296 495,94	1 373 160,21
201923 - PLAN DE DEMATERIALISATION	5 283,03	0,00	0,00
201924 - PARC AUTOMOBILE	71 910,00	0,00	39 999,00
202025 - FORT LEVEAU	5 972,72	13 626,68	0,00
202101 - TERRAIN SYNTHETIQUE	939 224,86	11 407,33	864,00
202102 - RUE DE BLATON	770 511,86	4 372,68	0,00
202103 - RUE DE NEUF-MESNIL (CD 405)	0,00	205 564,23	0,00
202127 - COLONNES ENTERREES	19 281,06	19 281,06	32 630,90
202201 - RUE DE LEMPEUREUR	25 876,44	233 581,86	0,00
202202 - RUE DES CHEMINOTS	0,00	0,00	0,00
202203 - SIGNALISATION TRICOLERE RUES J.MOULIN / VICTOIRE	810,00	0,00	0,00
202301 - RUE SALENGRO	121 872,50	76 763,82	0,00
202302 - RENOVATION COMPLEXE SPORTIF	13 680,00	12 312,00	79 683,26
202303 - RUE DE LA CHAUSSEE-BRUNEHAUT	0,00	232 972,52	0,00
202304 - VIDEO-SURVEILLANCE	13 320,00	1 471,31	521 525,06
202501 - ESPACE GERARD PHILIPPE			864,00
total des dépenses d'investissement	3 167 976,33	2 607 650,69	5 832 445,04

Encours de dette

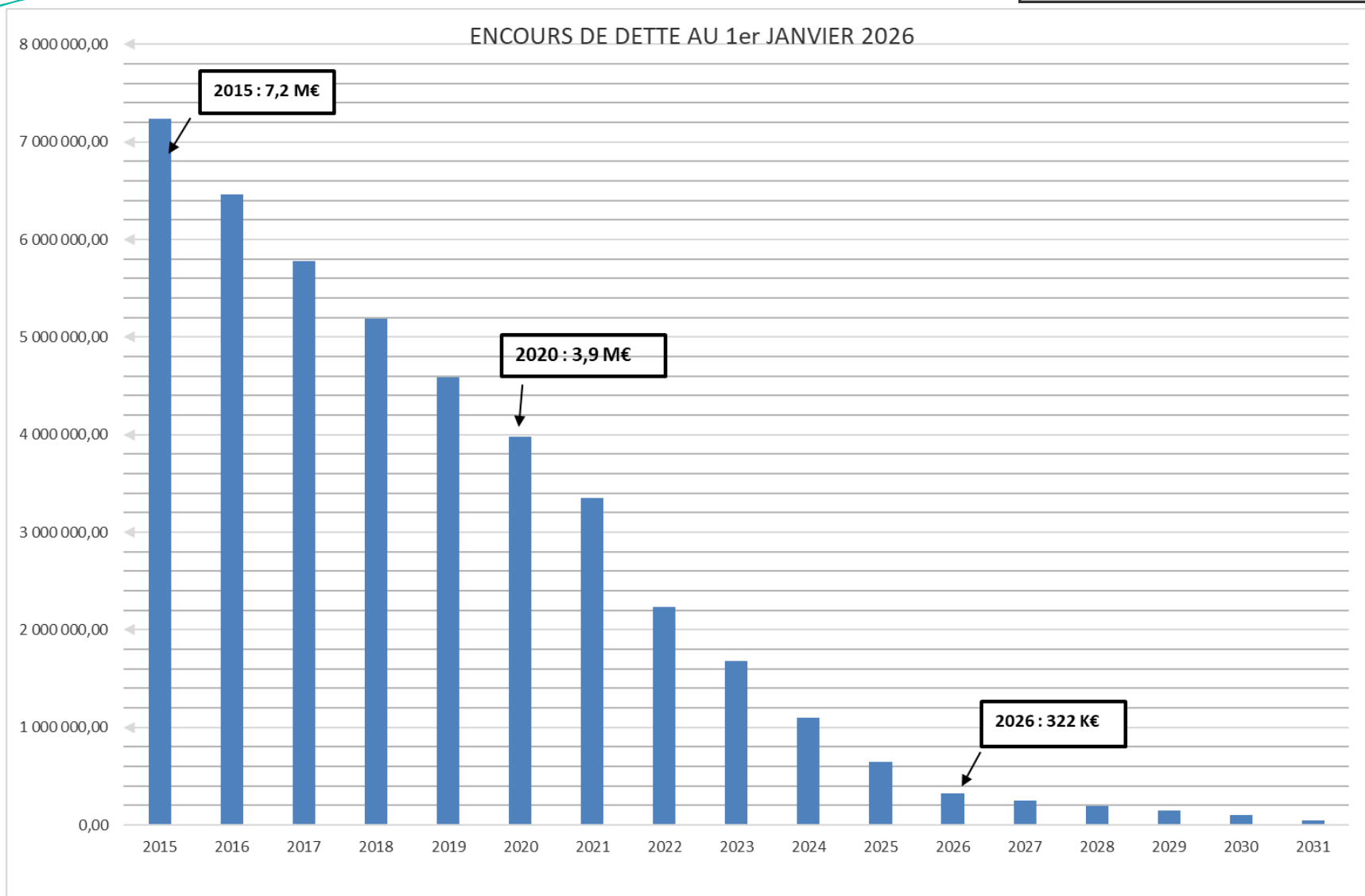
Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE



III. Prospective financière de la commune

Plan Pluriannuel d'Investissement

En terme de prospective pour l'année 2026, la collectivité maintiendra la recherche d'un équilibre entre la maîtrise des charges, l'évolution de la masse salariale et le maintien d'un service public efficient pour ses habitants.

Concernant la fiscalité des ménages qui font déjà face à de nombreuses augmentations, aucune augmentation des taux communaux n'est prévue pour 2026.

Depuis plusieurs années, la Ville de Feignies a fait des choix engagés et raisonnés à la fois, en contenant les dépenses de fonctionnement, en cherchant de nouvelles recettes, en développant un plan massif d'investissements (écoles, bâtiments municipaux, voirie, vidéoprotection...) au service du confort de vie des usagers et du climat (rénovation énergétique des bâtiments, mobilités douces, pistes cyclables...) tout en maintenant ou diminuant son taux communal de taxe foncière.

La volonté est de poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments, l'aménagement durable, la sobriété énergétique renforcée..., et l'accompagnement des habitants dans un contexte qui se durcit (action sociale par le pôle des solidarités, enfance et jeunesse, politique culturelle, vie associative, propreté et tranquillité...).

Maintien d'un service public de qualité, poursuite des investissements, stabilité fiscale, telles sont les orientations budgétaires pour 2026

Evolution maîtrisée des dépenses et de fonctionnement, une continuité des investissements

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

La commune continuera, en 2026, à maîtriser les charges de fonctionnement afin de conserver un bon niveau d'autofinancement. Ainsi, les services ont été appelés à construire leurs hypothèses de fonctionnement par une maîtrise de leurs charges, de façon à respecter cette contrainte.

La politique de rénovation énergétique des bâtiments et leur entretien régulier, l'amélioration du cadre de vie des habitants et leur sécurité (voiries, pistes cyclables et piétonnières, parcours santé à la coulée verte, aménagement urbain et végétalisation...) impliquent des investissements nécessaires.

Les dépenses de fonctionnement 2026

- Les charges à caractère général augmenteront nécessairement en 2026 au regard de l'augmentation des charges (fluides, maintenance des bâtiments...), de la restauration scolaire et les activités périscolaires proposées, la volonté de proposer une programmation culturelle pour tous au sein de l'EGP.
- Les charges de personnel restent maîtrisées malgré l'augmentation du taux (+3 %) des cotisations patronales à hauteur de 37,65 %, versées à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).
- Les crédits concernant les subventions sont reconduits à l'identique, dont 450 K€ pour le CCAS. La volonté est de maintenir l'offre de services du CCAS afin de pouvoir accompagner les habitants en situation de fragilité et favoriser les actions en faveur de l'emploi avec le service d'insertion professionnelle et le chantier d'insertion.

Les recettes de fonctionnement :

Les taux d'imposition restent stables sur la période :

Taux d'habitation : 18,91%

Taux foncier bâti : 33,56%

Taux foncier non bâti : 62,72 %

Les bases de taxes foncières évoluent de 0,8 % en 2026

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
 Reçu en préfecture le 10/02/2026
 Publié le
 ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

LIBELLE OPERATION	Estimation	Réalisé sur l'opération	Restes à réaliser 2025 Engagé sur l'opération	Solde total opération	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029
GRANDS PROJETS								
SALLE POLYVALENTE (hors mobilier et aménagement intérieur)	455 078,00 €	153 553,00 €	189 524,91 €	112 000,09 €	112 000,00 €			
ACCESSIBILITE ESPACES ET BATIMENTS (ADAP)	913 500,00 €	631 419,67 €	31 416,78 €	250 663,55 €	200 000,00 €	51 045,00 €		
ECOLE CURIE / TORTEL / LEBLANC Liaison Derkenne	2 908 483,00 €	1 939 517,16 €	68 966,02 €	899 999,82 €	900 000,00 €			
CIMETIERE	1 065 900,00 €	457 609,21 €	8 290,00 €	600 000,79 €	200 000,00 €	200 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
ECOLE PERGAUD (Menuiseries + Isolation)	1 211 158,62 €	1 190 144,01 €	21 014,61 €	0,00 €	- €			
MAIRIE ET ANNEXES	1 619 800,00 €	219 800,23 €	- €	1 399 999,77 €	100 000,00 €	700 000,00 €	400 000,00 €	200 000,00 €
ECOLE LURCAT (Menuiseries + Isolation)	1 400 000,00 €	689 413,46 €	36 567,92 €	674 018,62 €	665 378,50 €			
CENTRE EMILE COLMANT *Rénovation Energétique	2 510 199,00 €	1 451 163,03 €	909 036,92 €	149 999,05 €	150 000,00 €			
PLACE DU 8 MAI	1 772 966,53 €	1 727 369,48 €	45 597,05 €	- €	- €			
COMPLEXE SPORTIF	3 676 600,00 €	113 951,96 €	385 480,89 €	3 177 167,15 €	1 450 000,00 €	1 487 168,00 €	240 000,00 €	
VIDEO-SURVEILLANCE	1 076 853,00 €	536 316,37 €	190 536,42 €	350 000,21 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	50 000,00 €
ESPACE GERARD PHILIPPE	262 356,00 €	864,00 €	231 492,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €			
AMENAGEMENT QUARTIER DE LA GARE	450 000,00 €			450 000,00 €	130 000,00 €	170 000,00 €	150 000,00 €	
AMENAGEMENT-CADRE DE VIE (CROIZAT, TRIOLET ET COULEE VERTE ...)	600 000,00 €			600 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
RENOVATION ENERGETIQUE STUDIO DE DANSE	400 000,00 €			400 000,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €		
VEGETALISATION ET AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLIS	400 000,00 €			400 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE CURIE / TORTEL	950 000,00 €		- €	950 000,00 €	150 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	
			2 132 150,96		4 537 378,50 €	3 658 213,00 €	1 640 000,00 €	600 000,00 €

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS OPERATIONS COURANTES

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

OPERATIONS COURANTES	Restes à réaliser 2025	BP 2026
EQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES	13 381,73	80 000,00 €
EQUIPEMENT DES SERVICES	35 110,97	140 000,00 €
DEFENSE INCENDIE	1 574,93	10 000,00 €
ECLAIRAGE PUBLIC – ILLUMINATIONS	15 360,00	15 000,00 €
SECURITE ROUTIERE - VOIRIE - PISTES CYCLABLES	566 526,43	600 000,00 €
ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	39 839,70	189 000,00 €
PARC AUTOMOBILE		45 000,00 €
FORT DE LEVEAU - SECURISATION ET VEGETATION ADAPTEES	7 488,00	95 000,00 €
COLONNES ENTERREES		34 000,00 €
	679 281,76	1 208 000,00 €

**Les investissements prévus pour 2026 s'élèvent donc à 5 745 378,50€ (hors restes à réaliser)
en partie financés sur nos excédents de 2 599 636,07€.**

Analyse prospective

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215902255-20260207-2026_0207_2-DE

	CA 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029
Recettes de gestion	10 540 945	10 272 616	10 373 029	10 475 598	10 580 375
Impôts et taxes (R73)	2 105 987	2 150 706	2 231 947	2 314 812	2 399 335
Dépenses de gestion	8 953 636	9 784 671	9 718 830	9 655 416	9 629 293
Dépenses de personnel (D012)	5 010 635	5 200 002	5 226 002	5 252 132	5 278 393
Épargne de gestion	1 587 309	487 945	654 199	820 182	951 082
Intérêts de la dette existante	16 732	12 000	11 000	8 600	6 500
Intérêts de la dette nouvelle			50 000	91 109	90 015
Solde financiers, except. & provisions	- 2 602	- 58 352	- 59 000	- 61 000	- 63 000
Épargne brute (CAF)	1 567 975	417 593	534 199	659 473	791 567
Amortissement capital dette existante	322 810	77 320	49 130	49 130	49 130
Amortissement capital dette nouvelle			144 564	274 671	292 887
Épargne nette (CAF Nette, hors produit de cession)	1 245 165	340 273	340 505	335 672	449 550
Dépenses d'investissement (hors D16)	5 832 446	8 556 813	3 658 213	1 640 000	1 039 198
Recettes d'investissement (hors R16)(y compris produit de cession)	1 454 339	1 402 222	1 034 918	1 007 780	587 619
Besoin financement de l'investissement	4 378 107	7 154 591	2 623 295	632 220	451 579
Emprunt		2 500 000	2 200 000	220 000	
Amortissement du capital	322 810	77 320	193 694	323 801	342 017
Solde net de dette	- 322 810	2 422 680	2 006 306	- 103 801	- 342 017
Variation du fonds de roulement	- 3 132 942	- 4 314 318	- 82 790	- 76 548	- 2 029
Solde de clôture reporté	7 608 627	4 475 685	161 367	78 577	2 029
Résultat de clôture au 31/12	4 475 685	161 367	78 577	2 029	
Encours de dette au 31/12	322 952	2 745 632	4 751 938	4 648 137	4 306 120

Cette simulation fait apparaître une stabilité des taux d'imposition sur la période de 2026 à 2029, avec un montant total d'investissement de 14,9 M€ et un recours éventuel à l'emprunt de 4,9 M€.

Cette simulation présente l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement après intégration des éléments suivants sur la période 2026-2029 :

- **Les recettes de fonctionnement :**

- Les taux d'imposition restent stables sur la période :
 - Taux foncier bâti : 33,56 %
 - Taux foncier non bâti : 62,72 %
 - Taxe d'habitation : 18,91 %
- Les bases de taxes foncières évoluent de 0,8 % en 2026 puis de 2 % les années suivantes.
- Les simulations ne tiennent pas compte d'éventuelles implantations d'entreprises.

- **Les dépenses de fonctionnement :**

- Le chapitre 011 : au regard des investissements réalisés en terme de rénovation énergétique des bâtiments rénovés, nous pouvons estimer une baisse des consommations dans le futur.
- Les charges de personnel ont été estimées en hausse de 0,5 % de 2027 à 2029.
- Les crédits concernant les subventions sont reconduits à l'identique, dont 450 K€ pour le CCAS.

- **La section d'investissement :**

Cette simulation permet de dégager **les montants annuels d'investissements** ainsi que **les emprunts éventuels à souscrire**. Elle donne également un aperçu de l'évolution de la dette.

Tous ces éléments ne préfigurent pas des modifications législatives et financières à venir et restent des prévisions qui ont vocation à être améliorées lors de la préparation du budget primitif annuel.

Les données présentées au stade du rapport d'orientations budgétaires seront affinées et consolidées dans la perspective du vote du Budget Primitif (BP) 2026 au mois de février prochain.